

# L'HÔPITAL ROY, L'HOSPICE ROY, L'ORPHELINAT DU SACRÉ-CŒUR

Par Louis Aubry, vice-président de la Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.

Peu de gens savent ou se souviennent que cette magnifique résidence sise dans l'est de Montebello, qui fait face à l'ancienne résidence de Napoléon Bourassa, a déjà connu deux vocations. Un minuscule hôpital a été fondé par un couple du nom de Roy et transformé par la suite en hospice.<sup>1</sup>



Hôpital et hospice Roy  
Photo : Archives Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.

---

<sup>1</sup> Ce nom est peu courant aujourd'hui; on dit plutôt « résidence de personnes âgées». DE VILLERS, Marie-Éva. *Multi dictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique, 1992, page 638.

## HÔPITAL ROY

Au sujet de l'Hôpital Roy, l'Abbé Michel Chamberland écrit<sup>2</sup> que «les débuts de cette institution de charité sont très obscurs et sa fin encore plus. Tout ce que nous savons, c'est que les fondateurs, alors domiciliés à Montebello, y ouvrirent en 1910, un minuscule hôpital et le tinrent en opération, pendant quelques mois, au prix de grands sacrifices, pour le confier ensuite à deux Sœurs Blanches de Lyon qui avaient quitté leur couvent en Arménie pour tenter fortune en Amérique.»

L'Abbé Chamberland n'identifie pas ce couple Roy qui a été au début de cet hôpital. Nos recherches nous ont permis de suivre ce couple dans Montebello, tout en révélant ce qui lui est arrivé après les quatorze mois qu'a duré l'hôpital, sous leur administration. Effectivement, dans le Recensement Canada 1911, Comté Labelle, Montebello, ils habitaient près de l'église et du couvent : sous «Famille, ménage ou institution» à la page 12, on trouve dans le voisinage :

- N° 104 Charles Chalifoux (56 ans), son épouse et 7 enfants
- N° 105 Arthur Roy (40 ans) et son épouse, Antoinette Roy (35 ans)
- N° 106 Moïse Desabrais (67 ans), son épouse et un fils
- N° 107 Méлина Sarrazin, (veuf 53 ans) une fille et deux logeurs
- N° 108 Sr Thomas D'Aquin, la Supérieure du Couvent, (42 ans),  
avec six religieuses dont l'âge varie entre 19 et 46 ans.
- N° 109 Ferdinand Huneault, son épouse, huit enfants et une domestique
- N° 110 Michel Chamberland (45 ans), Pierre Ducer, logeur et Clémentine Chamberland,  
sœur du curé (46 ans)
- N° 111 Rocher ( ?) Boyer (61 ans) et son épouse
- N° 112 François Bourgeois (33 ans) et son épouse

L'Abbé Chamberland poursuit son récit au sujet des Sœurs Blanches qui ont pris la relève : «Tout alla bien d'abord, écrit-il, on rêvait même à l'établissement d'une maison-mère à Montebello. Déjà le noviciat avait ouvert ses portes... enfin la nouvelle fondation semblait devoir prendre des proportions réelles lorsque tout sombra péniblement. La supérieure, Sœur Catherine de Sienne, partit pour la France. Sa compagne, Sœur Marie-Marguerite, entra chez les Sœurs Dominicaines des Trois-Rivières ».

## HOSPICE ROY

Arthur et Antoinette Roy, après le départ des deux religieuses, transforment l'hôpital en hospice. L'Hospice Roy est dirigé par les Sœurs Dominicaines. Chamberland, dans son histoire, utilise le mot «hospice», qui a le sens de «foyer de personnes âgées». À la page 342, en parlant des bonnes sœurs, il écrit : «...il leur fallait des pauvres, des affligés, enfin des sujets d'hospice, sinon l'échec de l'hôpital Roy allait se répéter. Ce fut le grand sujet de crainte, quatre années durant, où on parvint à héberger à peine cinq ou six enfants annuellement.»

---

<sup>2</sup> CHAMBERLAND, Michel. *Histoire de Montebello 1825-1928*, Société historique Louis-Joseph-Papineau inc., Transcontinental Gagné, Louiseville, 2003, page 179.

Selon l'Abbé Chamberland, pas moins de quarante-trois religieuses ont servi l'Hospice Roy, dont cinq supérieures – les Mères Marie-Alexandre, Catherine de Sienne, Ste-Rose-de-Lima, Marie-Alexandre et la Prieure Marie-Joseph.

L'Abbé Chamberland n'est pas du genre à ménager la chèvre et le chou! Puisque les «pauvres, les affligés et les sujets d'hospice» se font rares dans le canton, il va s'occuper des orphelins! Selon son habitude, il remue ciel et terre pour arriver à ses fins : il veut garder dans sa paroisse les Sœurs Dominicaines. L'hôpital et l'hospice de monsieur et madame Roy sont un échec total. "M. le curé, n'ayant plus d'entraves, se mit aussitôt à l'œuvre. Le 11 janvier 1917, il avait fait adopter unanimement en assemblée de paroisse la résolution suivante : « que la fabrique de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello fasse donation entre-vif et irrévocable, à la communauté des Révérendes Sœurs Dominicaines d'un certain terrain situé en cette paroisse, près de l'église, ... dans le but d'y établir un hospice pour la dite communauté, avec la condition que la donataire sera tenu de clôturer la partie qu'elle acquiert ... Et que le dit terrain ne pourra jamais changer de destination ...”<sup>3</sup>

En décembre 1917, les travaux étaient en grande partie terminés et le déménagement pour le nouvel orphelinat se fit le 13 décembre 1917. Les pierres artificielles qui ont servi à construire les trois étages ont été à la charge des Sœurs Dominicaines tandis que le solage, le rez-de-chaussée, le sable et le ciment qui ont servi pour les pierres artificielles furent entièrement aux frais du curé, de sorte que cette maison portant le nom d'«Hospice Roy», était celle du curé et des Sœurs. Bien qu'Arthur et Antoinette Roy continuèrent à aider à la communauté des Dominicaines, l'institution changea de nom pour devenir l'Orphelinat du Sacré-Cœur et c'est à ce moment que l'Orphelinat verra le jour.

## ORPHELINAT DU SACRÉ-CŒUR

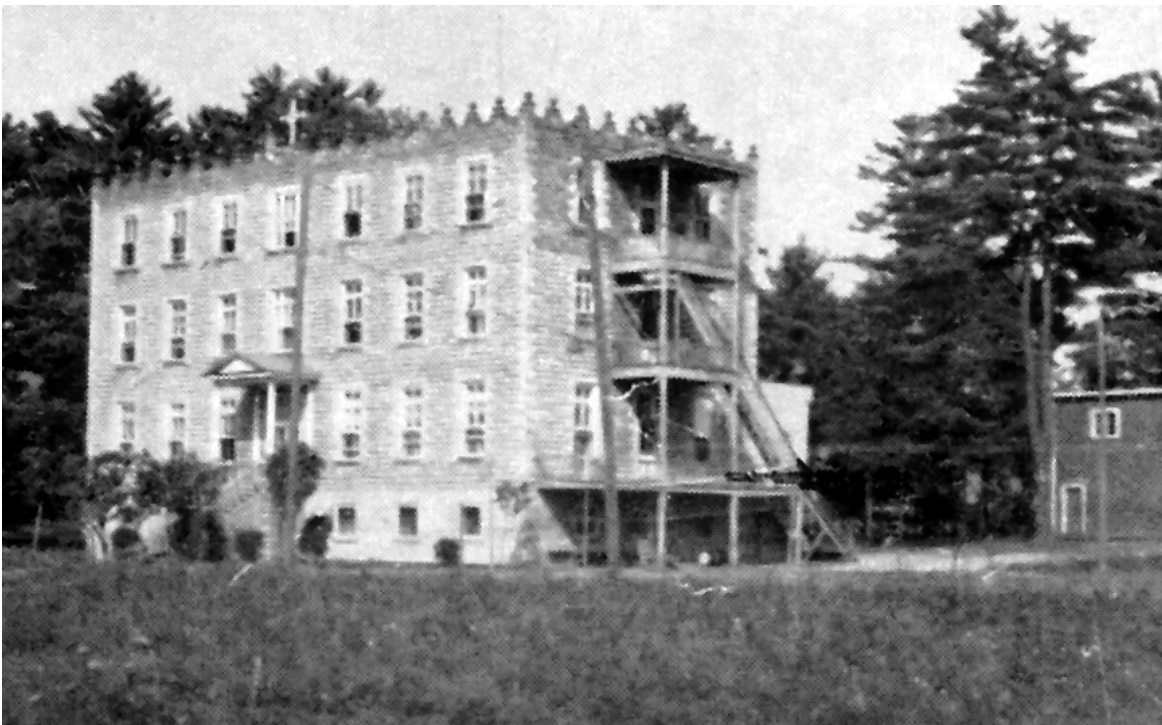


Photo : Archives Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.

<sup>3</sup> Abbé Michel Chamberland, Histoire de Montebello 1815-1928 page 386.

Dès la première année, la nouvelle institution commença à se remplir de petits orphelins. Selon l'Abbé Michel Chamberland, on songea même, l'année suivante, à l'agrandir. Le conseil général passa une résolution à cet effet, le 11 mai 1919. L'agrandissement n'allait pas à ses insignes bienfaiteurs. Une lettre de M. et Mme Roy annonce qu'ils sont loin d'être en faveur du projet d'agrandissement. Cette intrusion de Arthur et Antoinette Roy ne s'explique pas, sachant surtout que l'orphelinat n'était plus leur œuvre.

Pour connaître la fin de la saga – Hôpital Roy, Hospice Roy et Orphelinat du Sacré-Cœur - empruntons cette synthèse de l'auteur Yves Michel Allard<sup>4</sup>.

«Pour que le lecteur comprenne bien les hauts et les bas des méandres de l'Orphelinat nous lui rappelons que :

1. Il a été construit en 1917.
2. En 1941, avec l'approbation de la commission scolaire et la bénédiction du curé Chamberland, les Clercs de St-Viateur transforment l'Orphelinat en « Maison St-Viateur ».
3. En 1953, la bâtisse de la Maison St-Viateur est vétuste et est condamnée par les autorités compétentes. (Ne pas oublier qu'on y logeait des pensionnaires). Les Clercs sont contraints de démolir et de reconstruire ou de fermer. Ils ont des projets de reconstruction mais personne ne les encourage à y donner suite.
4. En 1954, les Clercs se résignent à vendre bâtisse et terrain à la commission scolaire et ils quittent Montebello.
5. En 1957, à l'endroit même où se trouvait la Maison St-Viateur, les commissaires font démolir l'édifice et ils inaugurent la nouvelle école Saint-Michel, située aujourd'hui, au 240, rue Bonsecours.»

---

<sup>4</sup>ALLARD, Yves Michel. *Histoire de Montebello 1929-2003*, Société historique Louis-Joseph-Papineau inc., Transcontinental Gagné Louiseville, 2003, page 185.